

DEC130821DAJ

Décision portant nomination de Mme Christine Brunel aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Alsace

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Christine Brunel, chargée de recherche au CNRS, est nommée adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Alsace, à compter du 2 avril 2013.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 mars 2013

ALAIN FUCHS

DEC 131981DR11

Décision portant nomination de Mme Laurène Flandinet aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention à l'Université Joseph Fourier ;

Vu la décision n° DSI11A004 portant création de l'unité mixte n°5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble et nommant M. Jean Louis Monin en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 14 mai 2013 ;

Considérant que Mme Laurène Flandinet a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la délégation régionale de Marseille du 6 au 8 mars et du 26 au 28 mars 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Laurène Flandinet, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble à compter du 1^{er} Juillet 2013.

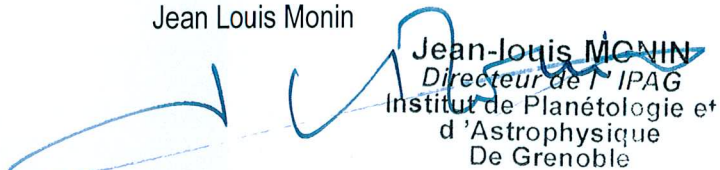
Mme Laurène Flandinet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Laurène Flandinet est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 15 mai 2013

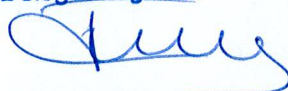
Le directeur de l'unité
Jean Louis Monin



Jean-Louis MONIN
Directeur de l'IPAG
Institut de Planétologie et
d'Astrophysique
De Grenoble

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université Joseph Fourier



Pour le Président
par délégation
Le Directeur Général des Services
Jean-Luc ARGENTIER

DEC 131 977 DRH

Décision portant nomination de M. Thibaut Moulin aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention à l'Université Joseph Fourier ;

Vu la décision n° 11A004DSI portant création de l'unité mixte n°5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble et nommant M. Jean Louis Monin en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 14 mai 2013 ;

Considérant que M. Thibaut Moulin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation régionale de Marseille du 6 au 8 mars et du 26 au 28 mars 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Thibaut Moulin, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble à compter du 1^{er} Juillet 2013.

M. Thibaut Moulin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Thibaut Moulin est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 15 mai 2013

Le directeur de l'unité

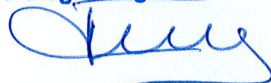
Jean Louis Monin **Jean-Louis MONIN**

Directeur de l'IPAG
Institut de Planetologie et
d'Astrophysique
De Grenoble



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université Joseph Fourier

**Pour le Président
par déléation**

**Le Directeur-Général des Services
Jean-Luc ARGENTIER**

DEC 131939 DR 11

Décision portant cessation d'activité de M. Eric Stadler aux fonctions d'assistant de prévention de l'unité mixte 5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention à l'Université Joseph Fourier ;

Vu la décision n° DR11030044 du 12/02/2003 portant nomination de M. Eric Stadler aux fonctions d'Assistant de Prévention,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Eric Stadler dans l'unité du CNRS n°5274 à compter du 30 juin 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 15 mai 2013

Le directeur de l'unité


Jean-Louis MONIN
Directeur de l'IPAG
Institut de Planétologie et
d'Astrophysique
De Grenoble

Visa du délégué régional du CNRS


Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire


Pour le Président
par délégation
Le Directeur Général des Services
Jean-Luc ARGENTIER

DEC 131937 DR 11

Décision portant cessation d'activité de M. Olivier Brissaud aux fonctions d'assistant de prévention de l'unité mixte 5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention à l'Université Joseph Fourier ;

Vu la décision n° DR11070063 du 19-04-2007 portant nomination de M. Olivier Brissaud aux fonctions d'Assistant de Prévention,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'Assistant de Prévention exercées par M. Olivier Brissaud dans l'unité du CNRS n°5274 à compter du 30 juin 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 15 Mai 2013

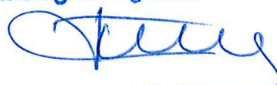
Le directeur de l'unité

Jean-Louis MONIN

Directeur de l'IPAG
Institut de Planétologie et
d'Astrophysique
De Grenoble

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire

*Pour le Président
par délégation*

**Le Directeur Général des Services
Jean-Luc ARGENTIER**